

SEANCE DU 14 MARS 2019

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr DOMINIQUE Pierre Président
Syndic titulaire : HONORAT Guy - DEVINE Marc - PECOULT Jocelyn
Excusés : PELISSIER Laurence – PONCET Norbert

Syndic suppléant : M. OLIVIER Denis – LIENS Charles -

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à 18 Heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : Compte de gestion 2018

=====

LE SYNDICAT :

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2018 proposé par le Trésor Public de Cavillon, statuant sur l'ensemble des recettes et dépenses de l'association.

Constatant que le compte de gestion présente :

- un excédent d'exploitation de + **128 628.77** euros.
- Un déficit d'investissement de – **70 044.00** euros.

Il est rappelé le résultat excédentaire de l'exercice 2017 soit : 517 316.82 euros.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 575 901.59 euros, en accord avec le compte administratif 2018.

RECONNAIT :

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

DECIDE de valider le compte de gestion 2018 comme présenté.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le compte de gestion 2018 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte de gestion est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 18/03/2019
Reçu en préfecture le 18/03/2019
Affiché le
ID : 084-298401712-20190314-2019_002CG2018-DE

Le Président

Le syndic



P.J : compte de gestion 2018

Mr DOMINIQUE Pierre
ASCO CANAL DU CANAL NEUF
405, Chemin du Perusier
84330 TATELADRE

